

RÈGLEMENT DU CONCOURS D'ÉLOQUENCE 2023

Article 1 – Organisation et participation

Ce concours est organisé par Le Moulin du Roc et l'Espace Culturel Leclerc de Niort. Il est gratuit, sans obligation d'achat et ouvert à toute personne âgée de 15 ans révolus.

Une autorisation parentale est obligatoire pour les personnes mineures souhaitant participer.

Ne sont pas autorisés à concourir : les organisateurs et les membres du jury.

A l'occasion de ce concours, trois groupes sont constitués : un groupe tout public et deux groupes dans des lycées niortais.

Pour le groupe tout public, les inscriptions sont ouvertes dans la limite des places disponibles jusqu'au vendredi 20 janvier 2023. La composition du groupe est limitée à 12 personnes.

Article 2 – Règles

Les candidats seront invités à s'exprimer sur un thème commun. Le thème retenu pour cette nouvelle édition est « **Demain** ». En guise de documentation, un corpus de textes, films et musiques sera fourni aux candidats pour les aider à construire et orienter leur propos.

Les candidats devront construire un discours qu'ils défendront à l'oral lors de la demi-finale. Ils disposeront de maximum 3 min 30 pour s'exprimer. Pour la finale, le temps de prestation sera de maximum 5 minutes.

Trois ateliers sont prévus avec des professionnels. Ils partageront leur expérience et leur savoir-faire en matière d'éloquence, de prise de parole en public, d'écriture et d'argumentation.

Les ateliers seront organisés au Moulin du Roc de 18h30 à 20h30 les :

- mardi 24 janvier
- lundi 30 janvier
- mardi 21 février

Pour le bon déroulement du concours, les participants s'engagent à assister aux trois ateliers.

La première phase du concours (demi-finale) aura lieu le jeudi 2 mars de 18h30 à 20h30. Deux candidats seront alors sélectionnés par le jury pour participer à la finale (avec les quatre finalistes lycéens) qui se déroulera au Moulin du Roc le jeudi 6 avril de 18h à 21h.

Les six finalistes seront conviés à un atelier de préparation à la finale (écriture, présence scénique) le mardi 21 mars de 18h30 à 20h30.

Les participants s'engagent à ne faire l'apologie d'aucune forme de violence, racisme ou tout autre sujet punis par la loi, ainsi qu'à respecter les éventuelles consignes sanitaires en vigueur.

Article 3 – Inscription

Les formulaires d'inscriptions sont à retourner par courrier ou par mail aux adresses indiquées dans le bulletin d'inscription à la fin du règlement.

Toute personne ayant déjà participé au concours ne peut pas se réinscrire avant un délai de cinq ans.

Article 4 – Jury

La composition du jury revient aux organisateurs.

Article 5 – Dotation

A l'issue de la finale, le gagnant remportera quatre places de spectacles et quatre places de cinéma valables au Moulin du Roc ainsi qu'une carte cadeau Leclerc d'une valeur de 100€.

Les finalistes arrivés en 2^e et 3^e position se verront remettre deux places de cinéma valables au Moulin du Roc et une carte cadeau Leclerc d'une valeur de 40€.

Les finalistes arrivés en 4^e, 5^e et 6^e position se verront remettre deux places de cinéma valables au Moulin du Roc.

Article 6 – Droit à l'image

Tous les participants donnent leur accord pour que les organisateurs procèdent à une captation photographique et audiovisuelle des ateliers et du concours d'éloquence entre le 24 janvier et le 6 avril inclus. Les supports produits pourront être utilisés sur le site internet et dans les locaux du Moulin du Roc et de l'Espace Culturel Leclerc de Niort.

Article 7 – Loi « informatique et liberté »

Les données demandées par les organisateurs sont utilisées exclusivement dans le cadre du concours et sont nécessaires pour l'attribution des gains. Toutefois, conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de retrait des informations nominatives les concernant en adressant un courrier à l'un des organisateurs.

Article 8 – Acceptation du règlement

La participation au concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU CONCOURS D'ÉLOQUENCE 2023

Le projet

Apprenez à construire votre pensée, défendre votre point de vue et poser votre voix pour convaincre votre auditoire à l'occasion des ateliers et du concours d'éloquence proposés par Le Moulin du Roc, Scène nationale à Niort et l'Espace Culturel E.Leclerc de Niort !

3 ateliers pour préparer le concours au Moulin du Roc

Des professionnels vous accompagneront pour la préparation de votre argumentation et éloquence. Les ateliers auront lieu le mardi 24 janvier, le lundi 30 janvier et le mardi 21 février de 18h30 à 20h30. La préparation à la finale est prévue le mardi 21 mars de 18h30 à 20h30 au Moulin du Roc.

Un concours en 2 étapes

La demi-finale : Au Moulin du Roc le jeudi 2 mars 2023 à 18h30.

La finale : Au Moulin du Roc le jeudi 6 avril 2023 à 19h00.

Inscriptions jusqu'au vendredi 20 janvier 2023.

Gratuit et ouvert à tous, à partir de 15 ans

Inscription obligatoire / Places limitées

CONCOURS D'ÉLOQUENCE 2023

M. Mme

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Mail :

J'ai lu et accepte le règlement du concours.

Fait à Le

Signature :

Formulaire à retourner :

Auprès de Marion Simonneau au Moulin du Roc (9 bd Main à Niort) :

participez@lemoulinduroc.fr / 05 49 77 32 42

ou à l'Espace Culturel E.Leclerc (37 rue Jean Couzinet à Niort) / Rayon librairie